

de la dynastie nouvelle , était devenue un *instrument de règne*. Quelques évêques indépendants poursuivaient , il est vrai , avec une vive persistance , cette liberté d'enseignement qui n'était ni dans la pensée, ni dans la politique étroite du chef de l'Etat. Mais cette opposition , qu'il savait habilement endormir ou calmer par quelques concessions de détail , n'était pas de celles qui renversent les trônes , et , par la réorganisation prochaine du Chapitre de Saint-Denis, la Cour se préparait un point d'appui solide et puissant contre les attaques de l'épiscopat. Rien, d'ailleurs , dans les idées voltairiennes de Louis-Philippe , n'eût éveillé de scrupule à une lutte ouverte contre le pouvoir ecclésiastique ; et lorsque , dans une suprême entrevue , à la menace impétueuse de briser sa mitre épiscopale , le digne successeur de M. de Quélen répliquait par l'appréhension menaçante du renversement du trône (1), il employait le seul argument propre à fléchir une indomptable volonté. Le zèle des fonctionnaires publics , stimulé par l'indéfectible appui du gouvernement et par des avantages matériels peu conformes à l'élévation progressive des charges de l'Etat (2), ne reculait devant aucun obstacle , et servait sans scrupule toutes les conséquences d'un système

(1) *Annales de philosophie*, par M. Bonnetty, 1848.

(2) Le seul budget de la guerre, de 1838 à 1847, présentait un excédant de 1208 millions, tandis que cet excédant n'avait été, pour l'Angleterre, durant le même laps de temps, que de 426 millions. L'élévation proportionnelle des dépenses maritimes était plus exorbitante encore. M. Portal , ministre de la marine sous Louis XVIII, regardait la somme de 65 millions comme le budget normal de ce département , et déclara trois ans de suite à la tribune, qu'avec cette somme il se chargeait de créer, dans un espace de dix années, une flotte de 40 vaisseaux de ligne, 50 frégates, avec un nombre proportionné de bâtiments inférieurs, de maintenir la réserve des arsenaux au niveau des exigences, et de porter au plus haut degré de perfection nos divers établissements maritimes. Plusieurs hommes d'Etat qui ont eu le porte-feuille de la marine ont présenté des